

Informations clés pour les investisseurs

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs concernant ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre la nature et les risques des investissements dans ce fonds. Nous vous conseillons de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ASN Duurzaam Obligatiefonds

Code-ISIN:NL0014270209

ASN Duurzaam Obligatiefonds (le « fonds ») est un sous-fonds de ASN Beleggingsfondsen UCITS N.V. Ce fonds est géré par ASN Beleggingsinstellingen Beheer B.V. (« ABB »), section de la Volksbank N.V.

Objectifs et politique d'investissement

- Het L'objectif du -ASN Duurzaam Obligatiefonds est d'encourager le progrès durable.
- Le fonds investit dans des obligations d'État et dans des obligations vertes et sociales cotées et émises en euros admises sur les marchés réglementés de l'UE ou sur les bourses réglementées fonctionnant correctement en dehors de l'UE.
- Le fonds investit au moins 85 % dans des obligations d'État en euros qui sont sélectionnées à l'aide des deux piliers suivants :
 1. Critères de durabilité : tous les gouvernements (pays) sont évalués de manière approfondie et continue au niveau de leurs politiques des droits humains, du climat et de la biodiversité et reçoivent une note par pays. Une évaluation négative signifie une suppression immédiate du fonds, au plus tard quatre semaines après l'évaluation. Vous trouverez les critères de durabilité sur www.asnbeleggingsfondsen.nl, dans « duurzame keuze ».
 2. Capacité de remboursement : cela signifie que les gouvernements sont évalués sur la base du rapport entre les recettes fiscales et les obligations d'intérêt sur les dettes actives.

- Les obligations d'État des différents pays sont en outre évaluées au niveau des liquidités. Ces évaluations déterminent la manière dont le portefeuille est complété.
- Ces résultats sont réévalués une fois par an.
- Le fonds investit jusqu'à 15 % maximum dans des obligations vertes et sociales, où la répartition est la suivante :

	Marge
90% d'obligations d'État	85-100%
10% d'obligations vertes et sociales	0-15%
0% de liquidités	0-5%

- La politique d'investissement vise une croissance du patrimoine à long terme.
- L'indice de référence est iBoxx € Eurozone 1-10 Index (TR).
- Le fonds ne peut investir avec de l'argent emprunté.
- Le fonds distribue des dividendes une fois par an sous la forme d'argent aux actionnaires.
- Vous pouvez acheter et vendre des actions du fonds tous les jours via Euronext à Amsterdam.

Profil de risque et de rendement



L'indicateur de risque et de rendement indique l'importance de la volatilité du cours du fonds et les perspectives de rendement possibles.

Les chiffres historiques utilisés pour le calcul de l'indicateur ne doivent pas être une représentation fiable du profil de risque futur du fonds. Il n'est pas garanti que la catégorie de risque et de rendement

Ce fonds investit dans des obligations en euros émises par des gouvernements et a donc une volatilité relativement faible.

Les risques suivants sont essentiels pour ce fonds, et ne sont pas (suffisamment) représentés par l'indicateur.

Risque d'externalisation : L'externalisation des activités présente le risque que l'autre partie, en dépit des accords, ne respecte pas ses obligations.

Pour un aperçu complet des risques associés à ce fonds, nous vous renvoyons au chapitre 13 « Facteurs de risque et gestion des risques » du prospectus sur www.asnbeleggingsfondsen.nl, dans « Documenten »

Frais

Les frais que vous payez sont utilisés pour payer les frais d'exploitation du fonds, y compris les frais de marketing et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement

Frais d'entrée	0,075%
Frais de sortie	0,075%

Le montant maximal retenu de votre capital avant investissement ou avant distribution des rendements de votre investissement.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0,45%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Pas d'application
---------------------------	-------------------

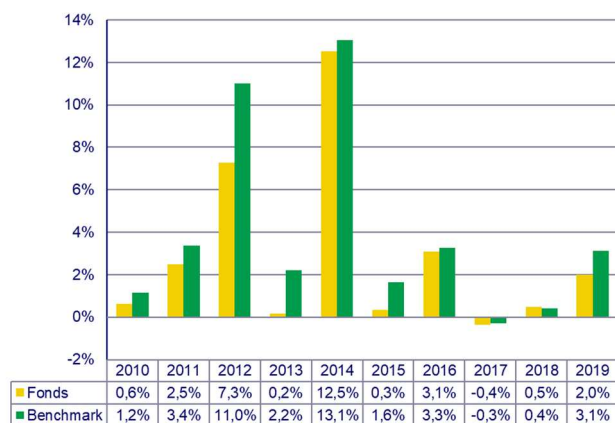
L'on entend par frais d'entrée et de sortie du fonds les majorations et retraits sur la valeur intrinsèque qui sont facturés sur la base soldée respectivement à l'entrée et à la sortie. Ces frais sont portés au crédit du fonds et servent à compenser les coûts de transaction afin que les actionnaires existants ne soient pas désavantagés.

Outre les frais d'entrée et de sortie susmentionnés facturés par le fonds, votre conseiller financier, votre banque ou votre distributeur peut également facturer des frais. Pour plus d'informations sur ces frais, veuillez contacter ces intervenants.

Le pourcentage des frais courants est basé sur les frais pour toute l'année jusqu'au 31 décembre 2019. Le pourcentage des frais courants peut varier chaque année. Cela ne comprend pas les coûts de transaction dans le fonds.

Pour plus d'informations sur les frais, consultez le prospectus du fonds, chapitre 11 « Frais et indemnités », sur www.asnbeleggingsfondsen.nl, dans « Documenten ».

Performances passées



Les résultats de 2010 à 2019 ont été obtenus dans des conditions différentes, dont une autre politique d'investissement.

Les performances antérieures n'offrent aucune garantie pour le futur. Les taux de rendement indiqués s'entendent nets après déduction de tous les frais, sauf les frais d'entrée et de sortie. Les rendements sont basés sur la valeur liquidative et comprennent le réinvestissement des dividendes.

Devise : euro

Le fonds a été constitué le lundi 15 janvier 2001. Au 18 juin 2020, le fonds est enregistré comme sous-fonds UCITS de l'ASN Beleggingsfondsen UCITS N.V. et la politique d'investissement du fonds est modifiée.

Informations pratiques

- Ce fonds est un sous-fonds de ASN Beleggingsfondsen UCITS N.V., une société d'investissement ouvert à capital variable.
- ABB assure la direction de ASN Beleggingsfondsen UCITS N.V. et est également gestionnaire d'UCITS.
- KAS Bank N.V. est le dépositaire du fonds.
- Le prospectus, les rapports annuels (semestriels) et la politique de rémunération sont disponibles gratuitement en néerlandais à l'adresse www.asnbeleggingsfondsen.nl, dans « Documenten », via info@asnbeleggingsfondsen.nl et par écrit via : ASN Beleggingsinstellingen Beheer B.V., Postbus 93514, 2509 AM La Haye.
- Le cours le plus récent est indiqué sur www.asnbeleggingsfondsen.nl, dans « Producten », sous la rubrique « Fondsen ». La fiche d'information reprend le rendement mensuel, le patrimoine total du fonds et le nombre d'actions en circulation du fonds. La fiche d'information se trouve sur www.asnbeleggingsfondsen.nl, dans « Documenten ».
- Ce fonds est soumis à la législation fiscale et à la réglementation néerlandaises. Cela peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle.
- La responsabilité de ABB ne peut être engagée que sur la base d'une déclaration reprise dans ce document qui serait trompeuse, inexacte ou contradictoire avec les parties correspondantes du prospectus d'ASN Beleggingsfondsen UCITS N.V.